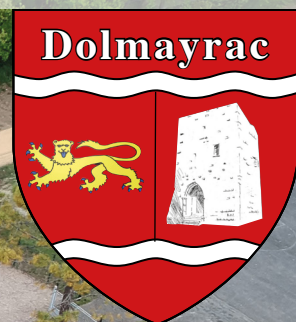


Mai 2019

N° 22



Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

Spécial Budget 2019



Compte Administratif 2018

Le compte administratif 2018 présente :

- un excédent de fonctionnement de **122 801,52** Euros
- un excédent d'investissement de **136 398,33** Euros
- soit un excédent global de **259 199,85** Euros

Ce résultat global est en progression de 36 600 Euros par rapport à 2017.

Pour mémoire, le compte administratif de l'année précédant notre mandat présentait un excédent de fonctionnement inférieur à l'excédent actuel.

Les dépenses d'investissement, hors programme de restructuration Ecole-Mairie, ont été entièrement autofinancées.

Un prêt de trésorerie de 100 000 Euros a été fait en 2018 auprès du Crédit Agricole à un taux de 0,23%.

Il sera intégralement remboursé en 2019 dès que nous aurons reçu les subventions et le remboursement de la TVA relatifs au projet Ecole-Mairie. Cet emprunt de très courte durée aura un coût en intérêts de 230 Euros seulement.

Les principaux investissements réalisés en 2018 sont :

- Travaux de restructuration des bâtiments communaux Ecole-Mairie
- Installation des containers enterrés
- Réfection du mur d'enceinte du cimetière Saint-Michel
- Remplacement de l'informatique & du copieur de la Mairie
- Mobilier pour la nouvelle école et la cantine

Le Compte Administratif 2018 a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal le 02 avril 2019.

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

Malgré des baisses de dotations de l'Etat, la commission des finances a proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des 3 taxes communales et de maintenir l'exonération de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs.


Cette proposition a été validée à l'unanimité du Conseil lors de la séance du 02 avril 2019 et **les taux communaux resteront une nouvelle fois inchangés en 2019.**

Nos investissements très importants notamment en raison du projet de restructuration Ecole-Mairie ont été bien supportés par le budget communal grâce au suivi de chantier hebdomadaire pendant plus de deux ans. Cette centaine de réunions de chantier aura permis de n'avoir aucun surcoût par rapport aux marchés initiaux.

Le plan de financement a été parfaitement respecté lui aussi. Toutes les subventions espérées ont été accordées et finiront d'être versées en 2019. Nous aurons même obtenu des subventions complémentaires liées à la qualité du projet pour 5 000 Euros pour récompenser les économies d'énergie que nous allons faire avec le nouveau bâtiment et l'aménagement exemplaire de la salle des archives validé par le responsable départemental.

Nous avons aussi décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie, tout en maintenant les activités gratuites du périscolaire.

La qualité de l'accueil des jeunes générations dans notre école et du fonctionnement des services périscolaires sont une priorité pour notre commune et son avenir.

 **Vous pouvez consulter l'intégralité des documents financiers sur le site internet de la mairie : www.ville-dolmayrac.fr, rubrique « Economie »**

Budget 2019

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal le 09 avril 2019

Le budget global 2019 de notre commune est de 693 747 Euros, respectivement 348 459 Euros pour la section de fonctionnement et 345 288 Euros pour la section d'investissement.

En 2018 le total de la section de fonctionnement s'élevait à 343 969 Euros et la section d'investissement à 674 811 Euros, pour un total de 1 018 780 Euros.

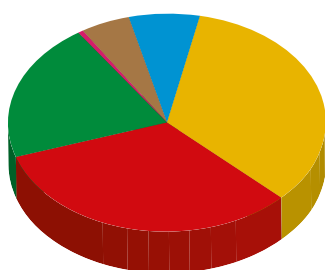
Le budget 2019 est en hausse de 1,30% pour le fonctionnement et en baisse de 48,83% pour la section d'investissement, pour une baisse globale de 31,90%.

Le budget d'investissement baisse car le projet de restructuration des bâtiments communaux Ecole-Mairie se termine en 2019.

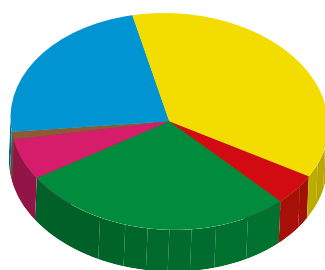
Vue d'ensemble du budget 2019 par grands chapitres

Fonctionnement : 348 459 Euros

↳ Dépenses ↳



↳ Recettes ↳

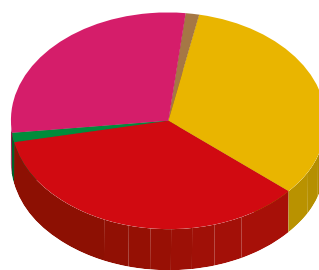


34,13%	118 950 €
Charges personnels & assimilés	
32,65%	113 758 €
Charges à caractère général	
20,45%	71 250 €
Charges de gestion courante	
0,34%	1 201 €
Charges financières	
5,40%	18 800 €
Compensation CAGV	
7,03%	24 500 €
Virement à la section d'investissement	

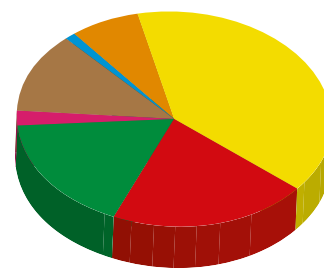
36,88%	128 516 €
Impôts & produit des taxes	
4,59%	16 000 €
Dotations CAGV (FPIC)	
28,08%	97 830 €
Dotations de l'état	
6,20%	21 600 €
Produits des services	
1,09%	3 802 €
Autres	
23,16%	80 711 €
Report excédent de fonctionnement N-1	

Investissement : 345 288 Euros

↳ Dépenses ↳



↳ Recettes ↳



33,31%	115 010 €
Remboursement capital des emprunts (*)	
35,48%	122 503 €
Autres investissements	
1,42%	4 900 €
Participation SDIS & prises « Haut débit »	
28,65%	98 939 €
Travaux « Restructuration Ecole-Mairie »	
1,14%	3 936 €
Opération d'ordre	

39,50%	136 398 €
Excédent investissement N-1	
20,52%	70 864 €
Subventions	
17,38%	60 000 €
Remboursement FCTVA	
2,17%	7 500 €
Taxe d'aménagement	
12,19%	42 090 €
Excédent capitalisé	
1,14%	3 936 €
Opération d'ordre	
7,10%	24 500 €
Virement de la section de fonctionnement	

(*) Ce montant comprend le remboursement exceptionnel de 100 000 Euros du prêt à court terme.

Principaux investissements 2019 :

- Installation des containers enterrés (travaux réalisés en 2018 mais charges à payer en 2019)
- Adressage
- Raccordement de prises « Haut débit »
- Achat de parcelles & frais associés (régularisation de chemins ruraux & emplacement de containers)
- Projet Ecole ENR 2 – Ecole Numérique Rurale (remplacement des ordinateurs des élèves et des enseignants)
- Nouveau mobilier Mairie
- Réfection du parking du bourg et accès stabilisé au garage, en intégrant des « espaces pétanque »
- Provisions pour des travaux divers

Inauguration



L'inauguration des bâtiments Ecole-Mairie se déroulera
le samedi 08 juin 2019 à 10 heures 30.
Vous y êtes tous cordialement invités.



Nouvelles activités économiques installées sur la commune

**L. D. P.
SABLAGE**

Dominique LADEVIE




**Décapage par sablage sur site
(Bois, Fer, Pierre, Béton)**

Lieu-dit Lalande

Mail: ldpsablage@orange.fr

Téléphone 05 53 01 18 78
& 06 80 03 00 77



Le Porc Noir d'Alexia

ELEVAGE PLEIN AIR
Nourris aux céréales locales
assemblées et concassées à la ferme

Colis de 5 kgs "à la découverte du porc noir"
sur réservation

Charcuterie

Viande au détail - Demi carcasse - Carcasse sur
demande suivant disponibilité

05.24.32.54.03

Facebook : le porc noir d'alexia
leporcnoirdalexia@gmail.com

**Jérôme
CASTELAIN**



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Isolation
Petite maçonnerie**

Lieu-dit Roussous

Mail: jerome.castelain@gmx.fr
Téléphone 06 30 43 76 51

Adressage : Communication importante

En début d'année le recensement a été effectué à partir des nouvelles adresses des habitants de la commune. Souvent, notre agent recenseur, Madame Colette BARTHOU vous a communiqué votre nouvelle adresse pour faciliter la complétude du document.

Vous savez que cette démarche nous a été imposée pour trois raisons essentielles :

- minimiser le temps d'intervention des secours
- pouvoir déployer la fibre optique sur la commune
- faciliter la distribution du courrier par les agents de La Poste et les livraisons

L'installation des panneaux indicateurs des noms de routes et de voies sera effectuée durant l'été. Nous nous chargerons, avec votre accord, de la pose du numéro.

Dans le même temps vous aurez à communiquer votre nouvelle adresse à tous les services de l'État, fournisseurs, contacts, avec lesquels vous communiquez.

Pour que la transition soit plus facile, conservez dans le libellé de votre adresse, votre lieu-dit.

Planning des manifestations de mai à décembre 2019

25/05/2019 **Repas des voisins** (tour 19h)

20/06/2019 **Audition du conservatoire**
(foyer 20h30)

28/06/2019 **Concert Stéphanie Humeau**
(église Saint-Orens 20h30)

06/07/2019 **Cinéma sous les étoiles**
(tour 21h, repas 19h)

19/07/2019 **Visite paysagère** (tour 10h30)

22/07/2019 **Janouille** (tour 21h)

26/07/2019 **Randonnée nocturne**
(foyer 20h)

05/08/2019 **Nuit enchantée** (tour 21h)

21/09/2019 **Journée du patrimoine**

08/12/2019 **Concert de Noël**
(église Saint-Orens 20h30)

 Vous pouvez consulter le planning des manifestations de la commune sur le site internet :
www.ville-dolmayrac.fr, rubrique « Le coin des Assos », puis « Calendrier »